JOURNAL RÉPUBLICAIN INTRANSIGEANT

DIX CENTIMES

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : Em. LACROIX

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. - 10, Rue Annibal - TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echos 2 fr la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4º page, 0,40 la lig.

PAYABLES D'AVANCE

Arrestation d'un Journaliste Faussaire

Tunis, le 13 Avril 1899

Encore une Duperie!

On nous rendra cette justice que nous n'avons attendu ni la poussée de l'opinion publique, ni samise en recouvrement pour protester de toute notre énergie contre le vexatoire impôt des prestations que veut absolument nous faire cracher M. Millet, dans ce pays de protectorat, pour se payer quelques nouvelles fantaisies...

C'est donc avec un réel et très vif plaisir que nous avons vu les journaux bien pensants — qui l'eut cru! — d'abord, les Chambres d'Agriculture et du Commerce ensuite, venir à la rescousse faire chorus avec nous contre cet impôt qui est une violation flagrante du pacte fondamental qui lie toujours la Tunisie à la France et n'a pas été abrogé par le traité de Kassar-Saïd.

On pourrait croire que ces protestations en masse de toute la Colonie française auraient ému le Résident général Millet et l'auraient fait revenir à une plus saine compréhension des choses et abandonner un projet qui n'a pu germer que dans un cerveau aussi étroit que celui du directeur général des Finances, la Xme plaie de la Tunisie.

Ce serait peu connaître notre Millet.

A la rigueur, nous comprendrions l'entêtement irraisonné de M. Ducroquet sur l'application de cet impot inique. On sait que le Directeur général des Finances est propriétaire, làbas, dans le fond du Mornag, à Oudna, d'un domaine d'un millier d'hectares, qu'il cultive peu ou point, mais qu'il espère céder, peut-être, à la caisse des retraites des fonctionnaires, en réalisant un beau bénéfice lorsqu'il aura fait achever la route, par le moyen des prestations, qui relie son domaine à celle de Tunis à Zaghouan et à la gare d'Oudna, une gare spécialement le Directeur général des Finances.

Nous nous souvenons que l'an dernier, le gérant de la vaste propriété de M. Durand, l'honorable président de la Cie du Gaz et des Eaux, nous avait exposé que les indigènes de plusieurs lieues à la ronde d'Oudna étaient obligés d'aller accomplir leurs prestations dans le domaine de

M. Ducroquet. Le Directeur général des Finances espère peutêtre, cette année-ci, avoir les indigènes et les Français de la contrée pour lui achever sa route et... pouvoir bientôt vendre sa propriété. Si c'est la raison, qui pousse M. Ducroquet qu'à cela ne tienne, les Français se côtiseront bien pour payer cette dépense, mais ils ne veulent pour rien au monde, être assujettis—aux sujets beylicaux et aller, avec eux, casser des cailloux sur les routes de S. A. le Bey.

Nous comprenons parfaitement l'émoi de M. Millet en recevant les bureaux des Chambres d'Agriculture et du Commerce venant lui apporter les pétitions des seize mille Français, habitants la Tunisie, car si tous n'ont pas apposé leurs signatures, tous pensent que cet impôt est le dernier auquel on eût dû songer, nous comprenons d'autant plus l'émoi légitime du Résident que ces protestations se produisent à la veille du jour où il va recevoir ministres, députés et journalistes - M. Millet doit être en froid avec le Sénat, c'est la raison, évidemment, pour laquelle nous n'avons jamais vu de sénateurs faire partie de ses caravanes...

On pense si, les protestations de toute une Colonie s'exhalant dans la presse ou en des réunions publiques juste au moment de la présence des invités du Résident Général seraient une ombre au tableau enchanteur qu'on va montrer aux caravaniers!

Aussi, M. Millet, dans ses petits souliers, a cru devoir faire publier un communiqué auquel on se laissera encore prendre disant qu'il lui paraissait désirable qu'à l'heure actuelle toutes les questions irritantes fussent ajournées jusqu'à la Conférence Consultative qui doit s'ouvrir le 1er mai et ne viennent pas troubler les fêtes prochaines?

par le moyen des prestations, qui relie son domaine à celle de Tunis à Zaghouan et à la gare d'Oudna, une gare spécialement créée pour desservir Monsieur le Directeur général des Finances.

Nous nous souvenons que La procédure en usage pour le rappel devant permettre aux représentants de la Colonie de provoquer les explications de l'Administration sur les mesures prises en ce qui concerne la taxe de route comme sur toutes autres questions pendantes.

Nous ne sommes pas de l'avis de M. Millet, parce que comme on connaît les saints on les hono re. Une fois la caravane passée, M. Millet nous dira certainement: Maintenant, mes petits, vous pouvez g... à votre aise, je m'en f...! La fin de sa note est assez claire pour ne pas laisser place à l'équivoque et il faut être idiot ou de mèche pour ne pas la comprendre.

L'impôt est bel et bien arrêté; il faudra l'avaler per force.

Et il n'y aurait, à notre avis, qu'à faire le contraite de ce que demande M. Millet pendant la présence de tous le visiteurs qui sont attendus, plur obtenir peut-être la suppression des prestations.

La note du Prépent de la Chambre d'Agrici llure invitant ses compatrio à la ne pas payer l'impôt avains la Conférence Consultative, l'us paraît absolument enfantier.

Et si nous acquiescions aux désirs de M. Millei de rester tranquilles ces jour ci, nous sommes roulés, dupés d'avance et, de gré ou de force, il faudra bien que nous allions casser des cailloux ou bien passer à la caisse de M. Ducroquet.

Que la Colonie choisisse. Elle est prévenue et ne pourra s'en prendre qu'à elle-même et faire son meâ culpa si, dans l'avenir, le Français n'est pas mieux traité que le dernier des bicots - l'indigène des villes étant exempt de tout impôt-et doive à côté de lui travailler sur les routes, une pioche ou une pelle à la main, sous le regard dédaigneux du riche tunisien qui toisera du haut de son carrosse le du garde-chiourme de l'Administration, les dégradations que sa voiture viendra de faire à la

Pauvre Français! tu es traité d'une façon toute tunisienne dans le royaume de S. A. le Bey!

EM. LACROIX.

«L'Afrique Française » a annoncé que M. Brunet, député de la Réunion, allait prochainement interpeller le Ministre des Affaires étrangères sur le régime liberticide qui régit la presse française en Tunisie et soumet les journaux au dépôt

d'un cautionnement de six mille francs.
Nous sommes heureux que nos doléances aient fini par émouvoir un député républicain et que le cas tout particulier qui nous est fait soit bientôt dénoncé du haut de la tribune française.

Cette interpellation pourrait, de fil en aiguille, amener un grand débat sur la politique néfaste suivie depuis cinq ans

en Tunisie. Nous faisons des vœux pour qu'il en soit ainsi.

PALMES ACADÉMIQUES!

Nous nous imaginions, bien naivement, jadis, que les palmes académiques avaient été créées pour récompenser les services rendus aux choses de l'instruction publique.

Aujourd'hui, ce n'est plus çà. On décerne les palmes académiques pour d'autres services, qui n'ont rien d'académiques, à des tenanciers de maisons publiques ou pour avoir montré quelque habilité à confectionner de fausses traites reposant sur des dettes imaginaires.

Ce sont les temps nouveaux, aussi ne désespérons-nous pas de voir un de ces jours un monsieur, qui aura eu des malheurs de famille se pavaner un ruban violet à la boutonnière alors qu'il aura oublié de payer une dette d'honneur qu'il s'était solennellement engagé à solder pour se soustraire au ridicule qui courrait sur son nom.

Ce jour-là nous pourrons mettre les points sur les i.

L'Affaire Millet contre Colin

en Appel

Il fallait s'y attendre. M. Millet n'a pas voulu écouter nos conseils et se désister de la plainte qu'il avait maladroitement déposée dans un moment de colère, contre notre confrère Colin de Larmor.

Obligé de faire opposition ou appel au jugement de défaut qui lui était signifié, notre confrère a immédiatement déclaré, à l'huissier qui lui apportait le papier bleu, qu'il interjetait appel et c'est ce qu'il avait de mieux à faire.

gneux du riche tunisien qui toisera du haut de son carrosse le malheureux Français qui viendra réparer sous la surveillance du garde-chiourme de l'Administration, les dégradations que sa voiture viendra de faire à la

En effet, et comme l'a fort éloquemment dit l'honorable Procureur de la République qui occupait le siège du ministère public, pour savoir dans l'article incriminé qu'il s'agissait de M. Millet qui aurait, soi-disant, fait assassiner par ordre de Morès, il fallait prendre la Depèche Tunisienne et se reporter à l'interview de M. Delahaye qu'elle avait publiée.

La Cour n'admettra certainement pas cette thèse, parce que les lecteurs de *l'Echo* peuvent parfaitement ne pas être les mêmes que ceux de *la Dépêche* et, dans ces conditions, ignorer qui avait bien pu faire assassiner par ordre comme le publiait *l'Echo*.

M. Millet, en portant l'affaire à Alger, peut être sûr d'un acquittement certain pour Colin, malgré tous les dossiers possibles et imaginables qu'il pourra faire envoyer contre lui au parquet général.

Dans ces conditions, il aurait mieux valu se montrer bon prince et pardonner car personne n'avait pu admettre que le directeur de *l'Echo* fut poursuivi alors que celui de *la Dépêche* ne l'était pas, comme complice.

On a fait courir le bruit que notre confrère Colin de Larmor allait être obligé de suspendre la publication de « l'Echo » à partir du quinzième jour après le prononcé du jugement, rendu par défaut contre lui.

Il nous semble pas qu'il ne doive pas en être ainsi et la date, selon nous, ne doit courir qu'à partir de la signification du jugement.

Les délais impartis du reste, soit pour l'opposition soit pour l'appel des jugements de défaut courrent à partir du jour de la signification des jugements de défaut.

Il doit en être évidemment de même pour le délai si court de quinze jours qui est accordé aux journalistes pour consigner le montant des condamnations correctionnelles auxquelles ils ont été condamnés.

Le décret, du reste, est bien explicite, il dit: 15 jours à partir du « jour de la condamnation ». Il est évident que pour le défaillant la condamnation n'existe que du jour où elle lui a été signifié.

Echos & Nouvelles

L'ecore a fini, un beau matin, par se sentir touché au vif.

Il s'est aperçu, que le public le prenait pour la cinquième roue du carosse de la Dépêche, littérairement parlant.

Vite, il s'est empressé de faire publier un avis suggestif informant le public qu'il ne serait tenu aucun compte des communications qui ne seraient pas directement adressées au directeur.

D'autre part, le directeur de la Dépêche, étant plus rusé qu'un renard, veut peut-être faire croire à quelque personnage de sa parfaite ignorance et de sa complète innocence relativement à quelque article qui aurait déplu?

on nous assure que les juifs X..., dont l'un des frères a abandonné sa concubine de trente ans et sa fille, les laissant toutes deux dans la misère noire, multiplieraient les démarches et feraient même agir le Consul d'Italie pour faire expulser de Tunisie la dame R. L.

Nous l'avons déjà dit, cette affaire n'est pas du ressort de la police, mais du tribunal à qui l'affaire est soumise, et l'honorable M. Léal ne peut pas se prêter à une canaillerie quelconque pour complaire à des gens qui ont combattu de toutes leurs forces et de leur argent l'établissement du protectorat français en Tunisie.

Pour prouver la sécurité dont jouit la Tunisie sous son administration, M. Millet fait, seul, en bicyclette, d'interminables promenades aux alentours de Tunis.

Nous ne l'engageons pas à pousser celles-ci dans les parages de la Mohammedia avec une chaîne en or bien en évidence.

Il risquerait fort d'aller rejoindre Domec dans l'autre monde.

BOSSY

Agent Général pour la Tunisie Entrepôt: Rue d'Espagne, Tunis

oi le service d'Etat-Major qui a dressé la carte de la Tunisie voulait contrôler le premier plan dressé par ses officiers, il y trouverait des différences énormes.

C'est que certains propriétaires ou leurs gérants ne se gênent en aucune façon pour transformer la surface du pays à leur guise.

Ici, c'est un chemin ou une rivière qu'on supprime, là c'est une piste qu'on fait passer ailleurs, tout cela pour la convenance de l'exploitant.

Nous nous demandons si tous ces changements peuvent se faire impunément?

Nicolas, l'entrepreneur des travaux du Lycée Carnot, n'aurait, paraît-il pas cédé son entreprise à un étranger, mais se serait associé avec lui.

D'autre part, M. di Vittorio, l'associé de M. Nicolas, se prétendrait être simplement le surveillant de M. Nicolas.

Laquelle de ces deux versions est la vraie?

D'une façon comme d'une autre M. Nicolas nous paraît ne pas avoir respecté le règlement qui interdit aux entrepreneurs français de soustraiter, de s'associer ou de s'adjoindre comme contre-maître un étran-

En outre, est-ce que M. Nicolas ou M. di Vittorio se conformeraient aux règlements relativement à la main-d'œuvre française?

Un coup d'œil au chantier suffit pour démontrer le contraire.

Ces deux entrepreneurs ne seraient pas les seuls dans ce cas et nous nous proposons de signaler les autres à la sollicitude de l'honorable Directeur général des Travaux publics, qui, très certainement, saura aviser et faire tenir la main à l'excellent règlement qu'il a élaboré.

Euvé, propriétaire à Radès, le sportman bien connu et l'heureux possesseur de Fleur d'Amour, vient d'ajouter à Sousse un laurier à ceux déjà remportés à Tunis, par sa superbe jument, toujours admirablement montée par M. Bonnen-

C'est avec une cinquantaine de longueurs d'avance qu'elle est arrivée aisement au poteau battant Conseit qu'elle avait déjà battu à

Toutes nos félicitations à l'heureux propriétaire de Fleur d'Amour et à M. Bonnenfant.

l paraît que c'est à sa situation de correspondant de la Libre Parole que l'avocat roublard et normand, Grébauval, aurait pu, si longtemps, échapper à la bénigne suspension de trois mois qui vient de lui être inflig e par le tribunal.

Delahaye, actuellement à Alger pour le supplément d'instruction ordonnée par la Cour dans l'assassinat du marquis de Morès, vient d'être interviewé par un rédacteur de l'Antijuif à qui il aurait fait de graves révélations contre M. Laserrière, Gouverneur général de l'Algérie.

Décidement cette affaire de Morès nous réserve toutes les surprises possibles.

On conçoit si nous attendions les débats avec une légitime curiosité

a Société des Dames de Charité donne, demain samedi, à neuf heures du soir, à l'Hôtel des Sociétés françaises, sous le patronnage de Mme René Millet, Présidente d'honneur, un concert au bénéfice de son œuvre.

Il y aura un plateau à l'entrée de la salle pour recevoir les offrandes.

Il n'y aura ni quête ni tombola. Les personnes qui ne pourront pas y aller sont priées d'envoyer leur offrande à l'une des Dames du Bu-

Mmes d'Egremont, Présidente; Fabry, Vice-Présidente; Gamet, Secrétaire; Chauvin, Trésorière.

ous apprenons avec plaisir que le Cercle de l'Union, vient de se reconstituer sur des bases qui en feront, à bref délai, le rendez-vous de la haute société tunisienne.

Il paraît qu'il y aurait en ce moment, dans une de ces maisons de la rue Él-Mektar, que la morale réprouve mais que la police tolère, une dégrafée très apparentée à un gros fonctionnaire!

Décidément, ces maisons n'abritent pas que d'anciennes gardeuses de dindons.

On nous écrit de Béjà que les colons français de cette localité sont profondément surpris de la détention prolongée de Touze de Magny alors que l'affaire étant des plus simples, l'instruction aurait dû être terminée en quarante-huit heures et Touze remis immédiatement en liberté.

A qui devons-nous imputer ce «crime» disent-ils, car c'est un crime que de retenir ainsi Touze sous les verrous.

Nous ne voulons pas croire aux renseignements publiés par un journal hebdomadaire qui attribue la captivité de Touze à l'ingérence du contrôleur Klepper avec lequel Touze n'avait que de bonnes et excellentes relations, mais alors qui s'acharne sur lui? »

Qui s'acharne sur un colon français? Mais, naïfs correspondants, toute l'Administration milletiste du haut en bas de l'échelle administrative qui croit faire plaisir au maître en agissant de la sorte.

Si les sentiments arabophiles qui animent notre Résident général n'étaient notoirement connus et si on le savait un peu plus porté pour ses compatriotes, il est bien certain que Touze n'aurait pas été arrêté vingt quatre heures.

La Tunisie souffre d'un arabilisme aigu, aussi nous demandons instamment au docteur Delcassé de nous en guérir au plus vite.

Arrestation

D'UN JOURNALISTE FAUSSAIRE

Il y a longtemps que nous étions au courant des méfaits du sieur Stanislas Bénet, mais par égard pour sa femme et son enfant nous n'en avions soufflé qu'un léger mot voilé qui n'a pas été compris du malheureux qui vient d'être écroué à la prison civile pour faux, usage de faux, escroquerie et abus de confiance, toute la gamme pour aller aux frais du Gouvernement à Cayen-

M. Bénet avait su gagner l'amitié de la Dépêche qui l'avait pris sous sa protection et lui avait ouvert largement ses colonnes, mais malgré la réclame du quotidien le Pierrot n'avait pu prendre sa place, aussi M. Bénet eut-il recours aux moyens qui viennent de le faire écrouer et vont l'envoyer sur les bancs d'infamie du tribunal criminel. Le Progrès du Centre, de Sousse, en avait fait son correspondant spécial et tout dernièrement il félicitait chaudement son collaborateur qui venait de recevoir les palmes académiques sur la recommandation, parait il, de Morinaud, député de Constantine.

Il ne faudrait cependant pas croi-re que l'arrestation du faussaire

s'est faite sans tirage.
Il a fallu la croix et la bannière pour faire incarcérer Bénet, qui comptait plutôt dans le clan résidentiel, bien que correspondant d'un journal anti-résidentiel.

Et le public qui savait la plainte déposée était très étonné de voir la balance de la justice aussi inégale entre un Bénet escroc et faussaire laissé en liberté et un Lacroix, un Crouzet et un Brigol, arrêtés par cinquante argousins, jetés en prison, mis au secret, pour un délit de presse contrairement à la loi et à tout précédent.

Etrange pays!

EM.L.

M. Modeste Saumagne, ayant protesté dans un journal local contre les propos qu'on lui prêtait sur les journalistes arrêtés en 1896, nous considérons l'incident comme clos,

NI DUPES NI COMPLICES

Le Président de la Chambre d'Agriculture a communiqué aux journaux une note invitant les contribuables français à ne pas acquitter leurs prestations avant la fin de la Contérence Consultative.

C'est parfait.
D'ici là, ajoute la note, différents projets de remplacement de cet impôt seront présentés au Gouvernement et Il faut espérer que l'un d'eux sera accepté.

Quel sera cet impôt nouveau qui sourit à M. de Carnières et à ses col-

On prête au Président de la Cham-bre d'Agriculture l'intention de proposer de remplacer les 4 fr. 80 des prestations par un nouvel impôt de

0 francs sur les alcools. Si c'est la le projet de *remplace*ment qui sourit au leader de l'Agriculture, il ne saurait nous convenir pas plus qu'aux commerçants et aux consommateurs, aussi ne voulant être ni les dupes ni les complices de la Chambre d'Agriculture, nous protestons de toutes nos forces contre toute augmentation sur les alcools, qui ont été grevés d'un coup par les francs de droit.

Et, de lux maux, nous voulons nous passer de l'un et de l'autre.

L'agriculture, il faut bien l'avouer, jouit en Tunisie de privilèges énormes et n'est astreinte à peu ou pas d'impôts. Seul e commerce, ou plutôt le

conson nateur, supporte les plus lourdes fiscalités qui finissent par

l'écrase ilà assez, ce nous semble, En et si de charges nouvelles sont népour équilibrer un budget nt grâce aux saignées qui cessair chance tamment notre Résident fait co généra qu'on puise un peu dans la pocl de messieurs les agriculteurs, surtout de messieurs les viticulteurs.

Que raient ces derniers, quelles

sont le rs charges?
Resevement nulles ou à peu près.

Cepindant les couloirs des Travaux publics sont encombrés de leurs | emandes de routes, pistes, chemils de fer, écoles, bureaux de poste, rigades de gendarmerie, gardes champêtres, églises, curés, halles au grains, etc., etc.

Et duand on veut leur réclamer quelques sous, ils crient comme des putois et invitent le Gouvernement de puiser dans la poche des hibitants des villes. C'est un véritable comble.

Il dous semble qu'on y plonge beaudoup trop souvent dans le porte-monaie des citadins, aussi pour remplacer l'impôt des prestations nous demandons au Gouvernement de s'adresser à l'agriculture car c'est die seule qui doit en tirer tout le bénéfice pour l'entretien et la construction des routes qu'elle ne cesse de réclamer.

M. Max Régis, le leader antijuif algérien, vient d'être de nouveau arrêté, à Alger, et jeté dans le fort de Sidi-Ferruch, près Alger, pour un discours violent qu'il aurait prononcé samedi dernier, en réunion publique, contre le Gouverneur général de l'Algérie.

Ce discours tomberait sous l'application d'attentat contre les droits et pouvoirs de la République dans la personne du gouverneur Lafer-

Nous connaissons l'article qui punit l'attentat pour en avoir fait l'expérience pendant six mois dans les prisons de Tunis, Constantine, Alger et Bone où nous avons achevé le jugement inique rendu contre un innocent.

Il est probable que le jeune maire honoraire d'Alger se tirera de ce mauvais pas par une légère préven-tion. Mais il est tout de même curieux de voir M. Laferrière oublier qu'il fit lui-même un mois de pri-son pour avoir critiqué autrefois les procédés arbitraires de l'Empire qui nous font l'effet de ressembler passablement à ceux auxquels il a recours comme son copain Millet en Tunisie. Ex. L.

Voyage Présidentiel

M. Loubet a tenu à ce que sa première visite fut pour le département de la Drôme et pour Monté-

Elle a été particulièrement touchante, cette visite à la ville natale, à laquelle tant de liens et de souvenirs attachent le Président de la République; elle a été marquée par un incident que les snobs et les boulevardiers pourront « blaguer » si le cœur leur en dit, mais que les braves gens apprécieront plus sainement.

Mme Loubet, mère du Président, était installée à la sous-préfecture de Montélimar d'où elle assistait au défilé du cortège présidentiel.

Le Président en apercevant Mme Loubet, ne put résister au plaisir de l'embrasser; il fit arrêter sa voiture et escaladant prestement les marches de l'estrade, il se jeta dans les bras de sa vieille mère. Il avait oublié pendant cinq minutes qu'il était chef de l'Etat pour remplir un devoir filial.

On pense aisément quelle fut l'émotion de la foule, et aussi son enthousiasme, en présence de ce spectacle que n'avait point prévu le protocole et que n'autorisait pas l'étiquette des cours.

Laissons les blasés se gaudir de cette scène imprévue, où les revuistes trouveront un thème à plaisanteries faciles sur les mœurs du pays qui produit le nougat.

Les gens de cœur chercheront autre chose dans cet incident que nous montre le Président sous son véritable aspect, tel qu'il est, d'allure simple, aux mœurs patriaicales, et qui a une teudre vénération pour sa mère, et qui ne craint pas de manifester sa tendresse publiquement.

C'est l'acte d'un brave homme. Ceux qui connaissaient M. Loubet ne sont point étonnés de le retrouver aussi modeste aujourd'hui qu'hier.

Ceux qui ne le connaissent pas apprendront à l'apprécier.

Les imbéciles ont le droit de se tordre. Les autres saluent avec respect, au risque de passer pour des

Chronique locale et régionale

LA SÉCURITÉ EN TUNISIE M. Brignonne, ancien capitaine de la marine, agé de soixante ans, sa femme et sa fille âgée qe quatorze ans, rentraient mercredi soir à dix heures à leur maison près de Kelibia, quand trois indigenes les attaquèrent à coups de matraque et de

M. Brignonne, qui avait été renversé, se relevant, tira deux coups de revolver et mit les malfaiteurs

Ils ont été transportés tous trois à Tunis.

On espère les sauver.

A LA GAULOISE Le Conseil d'Administration de la Société Française de Gymnastique la Gauloise a été ainsi composé pour 1899 :

MM. René Lavau, Président ; Demolins, Vice-Président; Chenay, Vice-Président; Cavalli, Secrétaire; Nicolas, Sécretaire-Adjoint; Escacalier, Trésorier; Cajéri, Aspergès, Bossy, Bizern, Tissot, Assesseurs; Danguin, Moniteur Général.

GROMBALIA

Nous avons reçu une longue lettre de M. C. de Grombalia réfutant la dires du brigadier de gendarmerie que nous avons publiés.

Les faits n'étant plus d'actualité, nous prions notre ami de saisir de ses griefs l'honorable capitaine commandant le corps d'élite qu'est la gendarmerie.

Service de Table: 74 PIECES, 28 fr. 90 rue d'Italie, 28, chez M. DEPLANCHE

L'INDICATEUR TUNISIEN

Nous venons de recevoir l'Indi. cateur Tunisien, édition de 1899.

Nous ne pouvons nous empêcher de convenir que cet indicateur, très complet, mérite des félicitations et surpasse de beaucour tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour en Tunisie.

GRANDE DÉCOUVERTE

L'Absinthe oxygénée est de la liqueur d'Absinthe soumise longuement dans toutes ses molécules, au contact de ce gaz vital et rédempteur par excellence : l'oxygène, dégagé industriellement dans des appareils admirablement perfectionnés.

L'oxygénation de l'Absinthe, c'est sa vitalisation; c'est la transformation d'un liquide parfois sans vertus, quand il est mal fabriqué, en un breuvage de santé et de vie.

L'oxygène confère un pouvoir tout particulièrement apéritif à la liqueur d'absinthe et lui donne une suavité qu'aucune autre ne possède.

Non oxygénée, l'absinthe détruit le sang parce qu'elle lui soustrait pour se brûler une partie du gaz oxygène fixé sur nos globules rouges. Oxygénée, elle nous cède, au contraire, de son gaz réparateur, et, tout en restant un précieux stimulant des nerfs elle devient un adjuvant de premier ordre pour le sang et la respiration.

Dr PH. BERNARD.

Spectacles et Concerts

AU THÉATRE FRANÇAIS

Enfin, il semble que le public aitrepris le chemin du Théâtre.

Rien d'étonnant à cela, car M. Donchet nous a doté d'une excellente troupe d'opérette.

L'œuvre charmante d'Audran, la Mascotte a, la première, affronté les

feux de la rampe.

Très bonne interprétation ; Mlle Laya, possède une voix chaude et ce qui ne gâte rien, un phisique très agréable, elle est en outre excellente comédienne. M. Lespinasse, un très beau comique, a rempli, à la satisfaction du public, son rôle de Rocco. Quant à M. Letellier, il m'a semblé un peu faible, M. Emery possède une jolie voix de ténor et M. Héraut, nous a charmé dans le rôle de Pippo.

Le Peiit Duc, les Mousquetaires au Couvent, la Fille de Mme Angot, Boccace et le Grand Mogol ont été des occasions de succès pour toute la troupe.

L'Orchestre, habilement dirigé par le Maëstro Frémaux, mérite aussi des félicitations.

Les chœurs se sont montrés un peu laibles. mais il faut attribuer cette infériorité aux fatigues du

En résumé, nous avons de très bonnes soirées en perspective et le public ne ménagera ni ses applaudissements ni sa bourse, M. Donchet s'en aperçoit déjà et sa caisse

Bravo, M. Donchet.

O. Rideau.

MAGNIFIQUE AFFAIRE

Entre Radès et Hamam-Lif les terrains bordant la plage, entre celleci et la voie ferrée, sont à vendre.

Ces terrains allotis par leur pro-priétaire du nº 1 au nº 162. Les lots sont desservis pardes rues, des avenues, des places de 2.000

métres carrés environ. Ces lots ont des contenances variables de 6 à 1.200 mètres environ. Le prix de chaque lot varie de

0 fr. 30 à 0 fr. 65 centimes le mêtre Le terrain est immatriculé.

S'adresser pour traiter, avenue de France, 22, à M. Levisse ou à M. Piaujard. COMPAGNIE DES PORTS

DE TUNIS, SOUSSE ET SFAX

Le Public est informé que la vente des terrains du Port qui devait avoir lieu à Tunis le le mardi 25 courant est ajournée jusqu'au mardi suivant 2 mai, toutes les autres condi-

tions restant les mêmes.

Cabinet de M. ODDO, médecindentiste. - Rue des Tanneurs.-Prix modérés.

AUX SOURDS. — Une dame riche, qui a été gué rie de sa surdité et de bourdonnements d'oreille par les Tympans artificiels de L'INSTITUT, a remis à son institut la somme de 25,000 irancs afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympans puissent les uvoir gratuitement. S'adresser à L'INSTITUT, "LONGCOTT, "GUNNERSBURY LONDRES, W.

MALADIES DES YEUX

M. le Docteur VARESE, aide de la clinique ophtalmologique de l'Université de Palerme, donne tous les jours des consultations pour les maladies des yeux, dans sa maison de santé, rue Bab-el-Khadra, n. 5.

Cie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax

VENTE aux enchères publiques

TERRAINS A BATIR

La Public est informé que le Vendredi 21 avril 1899, à neuf heures du matin, il sera procédé dans le magasin nº 2 de la Compagnie des Ports, sur le terre-plein Ouest du bassin de Sfax, à la vente aux enchères publiques des parcelles n^{os} 11,15, 17, 29, 31, 75^{bis} , 76, 124, 136, 189 et 240

situés au nouveau port de Sfax

du plan de lotissement du port de Sfax. La contenance moyenne des parcelles est de 400 mètres carrés et leur mise à prix varie de 10 à 15 francs.

Le plan de lotissement et le cahier des charges contenantles clauses et conditions de la vente seront tenus à la disposition du public dans les bureaux de la Compagnie des Ports à Tunis, Sousse et Sfax et au siège social, 17, Boulevard de la Madeleine, à Paris.

Pour reconnaître les lots, s'adresser au bureau de la Compagnie, sur le terreplein Ouest, à Sfax.

COMPAGNIE DES PORTS DE TUNIS, SOUSSE ET SFAX

Vente aux enchères publiques

TERRAINSABATIR

Situés au nouveau Port de TUNIS

Le public est informé que le mardi 2 mai 1899, à neuf heures du matin, il sera procédé, dans le magasin nº 3 de la Compagnie des Ports, sur le terre-plein Sud du bassin de Tunis, à la vente aux enchères publiques des parcelles numéros 30, 44, 53, 55, 64, 67, 97, 123, 124, 131, 156 et 162 du plan de lotissement du port de Tunis.

La contenance moyenne des parcelles est de 8 à 900 mètres carrés et leur mise à prix varie de 16 à 35 francs.

Le plan de lotissement et le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente seront tenus à la disposition du public dans les bureaux de la Compagnie des Ports à Tunis, à Sousse et à Sfax et au siège social, 17, boulevard de la Madeleine, à Paris.

Pour reconnaître les lots, s'adresser au bureau de la Compagnie, Bâtiment des Services du Port, sur le terre-plein Ouest du bassin de Tunis.

Additional destrictions

Brasserie du Phénix. MACHERET, proprietaire. - Restaurant à toutes heures. - Salon au premier. - Bière brune et

blonde supérieure. + Expéditions dans l'intérieur.

GRAND HOTELet Restaurant du Casino d'Hammam-el-Lif, ouvert toute l'année.

A vendre, à Radès, une maison, construction arabe, comprenant 6 pièces, cuisine, patio, citerne et puits et petit jardin de 300 mètres, situés sur la colline donnant sur la

Prix demandé: 8.000 francs.

S'adresser au bureau du journal.

Machines Agricoles

A partir du 1^{er} mai prochain le maga-gasin de M^{me} Ve BLANC, *Machines* Agricoles, sera transféré, 7, rue de Portugal, près de l'Avenue de Carthage,

EMPRUNT CHINOIS 5 0/0 OR 1898 de 112.500.000 francs Emis en vertu de l'Edit de S.M. l'Empereur de Chine du 11 août 1898

1 re EMISSION de 13.300 Obligations de 500 fr. Or

Le Comptoir National d'Escompte de Paris reçoit, des à présent, sans frais, les souscriptions à cet émission qui sera close le mercredi 19 avril courant.

Les prospectus relatifs à cet emprunt sont tenus à la disposition du public.

A NOS LECTRICES

Nous appelons specialement l'attention de nos lectrices sur le magasin « Mercerie et Modes » tenu par Mme E. BOR-DES, 16, rue d'Espagne. Elles trouveront là tout un assortiment d'articles de bon goût indispensables à la toilette, tels que: rubans, dentelles, parfumerie, cravates, ganterie, etc., le tout à ces prix avantageux, et de première qualité.

FEUX D'ARTIFICE

J.PAONESSA artificier

Fournisseur de S. A. le Bey et de la ville de Tunis Prix défiant toute concurrence

22, avenue de la Marine, Tunis

Entreprise de fêtes publiques et privées; vente et locations d'articles d'illumination, petards, serpentins,, soleils, etc.; figures allégoriques sur commande.

Vins et Comestibles

GROS - G. MARRILLIÉ - DETAIL Passage de Bénévent TUNIS

Vin rouge à la bouteille à 0f,30 le litre.

Livraison à domicile par paniers de 12

COMESTIBLES FINS
FINS, CHAMPAGNE, LIQUEURS DE MARQUE, ETC..

La Chaussure la plus élégante, la plus solide et le plus grand assortiment dans tous les gen-



HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Les qualités désinfectantes, microbiciles cicatrisantes qui ont valu au Coaltar Saponine Le Beuf son admission dans les hopitaux de la ville de Paris, le rendemission dans les hopitaux de la ville de Paris, le rendemistrès précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon-2 francs, les 6 flacons 10 francs, dans toutes en harvages.

Se défier des contrefaçons

Dépôt : Pharmacie NÉE

TUNIS. — Rue Es-Sadikia, 12.

Transit international. Service de grou-page et réexpéditions pour tous pays. Opérations de douane. Camionnage. Deménagement, Emballage de mobilier. Service des bagages aux arrivées et départs des paquebots.

Première marque de Pontarlier ABSINTHE

J

Se trouve dans tous les cafés et chez les négociants en gros. L. SOLET, agent général dépositaire pour la Tunisie, 16, avenue de la Marine, Tunis.

Vins de Coteaux

rouges et blancs, Eaux-de-vie de vin et de Marc

Produits de France et de Iunisie L. DEPLANCHE, Fils

Cité d'Alsace et Lorraine ex-bureau du Commissariat central de Tunis

Nota. - Adresser les commandes au bureau et chais, à l'adresse ci-llessus. Livraisons immédiates à domicile.

Entreprise générale pour l'Electricité Félix DAPOIGNY

20, rue Es-Sadikia, 20 - TUNIS Téléphones, sonneries électriques, portevoix, lumière électrique, baratonner-res, moteurs à gaz et à pétole.

CAVES DE MOGHRANE Avenue de Paris, 10, TUNIS

VINS EN GROS ET ALLIETAIL à 0 fr. 25 le litre. On porte à domicile par bonbonnes.

Eau-de-/ie de vin, Eau-de-vie de marc., Liqueurs fines Vin de Chianti, Champagne.

Demander partout La PRUNE VELO préparée à l'eau-de-vie du même fruit

QUINA PRUNEAU

tiré de la distillation bien faite de la pru-ne. Seul agent dépositaire pour la Tuni-sie: Léon Solet, grand dépôt de marques, 16, avenue de Carthage, Tunis.

NOUVELLE Boulangerie du Pain Viennois

Armand AICHELIN

29, rue d'Espagne - TUNIS

Pain de luxe et de ménage. - Pain anglais. — Petit pain pour thé et café. — Croissants, brioches au beurre. — Petit pain pour sandwichs.

On porte à domicile

PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

DOLIN — Chambéry

Seul représentant pour la Tunisie L. SOLET, 16, avenue de Carthage. TUNIS

RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte 22, rue de Russie, 22

Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.

Plans, Projets, affaires à forfait

TUNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12 Em. GIRAUD, propriétaire

GRANDE RESTAURANT DE 1er ORDRE Service à la carte et à prix fixe Salons pour Familles

Spécialité de Conserves de Gibiers et de Fruits MÉDAILLE OR ET ARGENT

(Marque déposée)

Vente des vins de l'Archevêché de Carthage Gros et détail Expéditions par caisses et par fûts

dans tous les pays On expédie par colis-postaux dans

toute la France du Vin Muscat de l'Archevêché de Carthage.

S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins, 7, rue du Soudan, près de la Care française — TUNIS

AVIS

Mme veuve D'ESPAIGNE prévient sa clientèle que MM. Mathieu et Cie sont seuls dépositaires de ses vins à Tu-Pour les commandes, s'adresser à MM.

Mathieu et Cie, au dépôt, 5, rue de la Poste, ou à leur magasin, rue Al-Djazira, 20, en face du Bazar Tunisien.

PIANOS, ORGUES MUSIQUE ET INSTRUMENTS

F.-J. COTTEAUX ex-sous-chef de musique au 4e Zouaves 54, Avenne de la Marine

Capitaux à placer

sur première hypothèque

A TUNIS

S'adresser au bureau du journal

départ. — Bonne clientèle. — Prix démandé: 500 francs comptant. S'ad. au bureau du journal.

VENDRE ou à louer à Maxula-Radès, belle villa avec jardin, remise, écurie. S'ad. Villa Jeanne Marguerite.

ROUDANE

ADHERENTE, INVISIBLE

VENTE EN GROS: HUBERT, Pariumeur, à BORDEAUX

DÉPOT dans toutes les bonnes Parfumeries, à PARIS, 26, Rue d'Enghien.

Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte. M. Avice à Tunis.

Imprimerie Spéciale de la PETITE TUNISIE 10, rue Annibal, Tunis

Le Gérant : Em. LACROIX



Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE, place du Tribunal TUNIS

"Brasserie de MAX

Rue Amilcar - TUNIS

Les Bières de Maxéville, recommandées par toutes les sommités médicales, sont les plus légères et les moins alcoolisées de toutes les bières françaises, (Analyse du Laboratoire municipal de la ville de Paris.) Expéditions à l'intérieur, en fûts et en bouteilles.

SOCIÉTÉ DES SABLES DE L'OUED MILIANE DE KLÉDIA

La Société des Sables de l'oued Miliane de Klédia a l'honneur d'informer MM. les propriétaires, architectes, entrepreneurs, etc., que depuis le 22 février elle tient à leur disposition, à la Gare Française, du sable de l'oued Miliane, de première qualité, exempt de terre. La Société se charge de livrer toutes les quantités qui lui seront demandées.

S'ADRESSER A SON REPRÉSENTANT A LA GARE FRANÇAISE

Société des Pétroles Russes THE PETROLEUM CY

Batum-Tunis-Malte

Bureaux, 21, rue d'Italie: Entrepôt, rue de Besançon, 25, IUNIS

EPICERIE & COMESTIBLES

DÉTAIL

DOURA FRÈRES 25-27, rue des Glacières — TUNIS

DENRÉES COLONIALES, LÉGUMES SECS, CONSERVES ALIMENTAIRES Semoules et farines — Pommes de terre Liqueurs ordinaires et de premières marques

Demandez partout KINA-BELLOI ABSINTHE ET AMER CONILH

Dépôt général des eaux minérale des VICHY des liqueurs fines de la maison LAVAINE & C10 et du Champagne MONTEBELLO

gasin.

MÉCANICIENS

demandez à M. Louis GORSSE

12, Avenue de Carthage, Tunis, le prix courant des huiles minerales, graissesminérales, déchets de

coton et toutes fournitures pour machines, qu'il a toujours en ma-

BOIS DE CHAUFFAGE

Charbon de bois, houille

et briquettes

B. RICHARD, A. MILITTE

SUCCESSEUR

Bureaux : Place de la Gare Fran-

caise. - Magasins : rue du Maroc.

La New-York

Compagnie d'Assurance sur la vie

Créée en 1843 Etablie en France en 1870

Direction générale pour l'Europe

A PARIS

16, Boulevard des Italiens

Trois cent trente mille assurés auxquels s bénéfices appartiennent.

Agence générale à Tunis : H. Carbnoaro, 52, rue Al-Djazira

BANQUE DE TUNISIE

Société Anonyme. - Capital 8.000.000

Siège Social à TUNIS

OPÉRATION DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvrements -- Avances

Souscriptions - Emissions

Droguerie-Herboristerie

PRODUITS CHIMIQUES & PEINTURES

M. CAMISON

8, rue d'Allemagne, 8

Assortiment complet pour les Ménagères

milliard 100 millions.

ancien Fondouk au Charbon. TUNIS



La Fabrique de Briques Romaines C. ODINO, à Bab-Saâdoun

invite les personnes qui ont l'intention de construire vite et à bon marché à faire leurs achats de briques dès à présent, la saison courante étant une des meilleures de l'année pour ce travail.

Charbonnerie Internationale

22, rue d'Espagne, Tunis en face la maison Challant et Ci-(SOCIÉTÉ DES CAFÉS)

MM. DIMOS et Cie ont l'honneur d'informer le public qu'à partir de ce jour ils sont en mesure de livrer le charbon de bois au prix de fr. 50 les 160 kilos, criblé prenière qualité, défiant toute concurence loyale.

GROS — DÉTAIL

Prière de ne pas confonde nos 7 fr. 50 les 160 kilos, criblé première qualité, défiant toute concurrence loyale.

produits avec ceux vendus par des

maisons similaires de la même rue

A. GAUVAIN

Dépositaire des produits de la

Maison SAINT Frères

7, rue Amilcar, 7 - TUNIS

Tolles à voiles et galvanisées -- tentes et ta -- rideaux -- toiles et sacs -- moquettes --emises -- gilets de chasse -- espadrilles --sangles, eeptain -- cordages et ficelles.

P. POTIN, propriétaire

hydraulique

ET CIMENTS

VENTE AU DÉTAIL

Avenue de Carthage

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

des Assur. Agricoles et Industrielles C" D'ASSURANCES contre les accidents de toute nature

CAPITAL : 6.000.000 de fr. Agent général pour la Tunisie

H. CARBONARO, 52, rue Al-Djazira TUNIS

Compagnie Algerienne

Société Anonyme

ap.15.000.000 entièrement versé Comptoir de Tunis Avenue de France

Escompte — recouvrements avances sur titres et marchandises - chèques et lettres de crédit sur tous pays - encaissements de coupons - ventes et achats sur garde

titres. Intérêt bonisié aux déposants de fonds 2 0/0 - Bons de caisse - bons treis ans et deux ans, 3 0/0 - bons a un an et quatre ans, 3 1/, 0/0 bons à cinq ans, 4 0/0.

M. Louis FOUBERT

Courtier Maritime et Commercial

TUNIS - 14, Rue Es-Sadikia, 14 - TUNIS

CAMIONNAGE - FORMALITÉ EN DOUANE Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER Service spécial de Déménagements

MAGASINS DE DEPOTS

BOULANGERIE MERIDIONALE

48, Rue Al-Djazira. — TUNIS

C. FÉBRIER

SPECIALITE DE PAIN DIOGÈNE

LIVRAISON A DOMICILE

Aux Armes de Saint-Etienne

23, rue Al-Djazira — TUNIS C. BOURY, Armurier

Armes de chasse et de tir. Articles de chasse BICYCLETTES des premières fabriques françaises

Appareils de pesage de tous systèmes

Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances
DÉPOT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

TUNIS - 11, rue d'Espagne, 17 - TUNIS CHALLANT & C'E

SPECIALITE DE CAFES GRILLES

Thés et Chocolats de premiers choix

DEPOT DES CAOUTCHOUCS TORRILHON et

DE CLERMONT-FERRAND TUNIS — 18, rue de Constantine, 18 — TUNIS

Dépôts permanents en France et n Europe: Plus de 60 millions. - Fonds de garantie : Plus d'un

Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour vin, bière, alcool, vinaigre, huile, acide, arrosage et pompes à incendie — Tuyaux pour gaz, appareils à sulfater, acoustique, etc. — Courroies pour transmission et transporteurs. — Courroies balata; joints, clapets, rondelles, tampons pour pompes. — Corde calfat, graisseur (breveté s. g. d. g.) feuilles caoutchouc, foutre plombaginé dit carbominum, etc., etc. — Balais-racloirs fevretés s. g. d. g.). — Garnitures de roues de tour systèmes. — Tapis pleins et à grilles. — Pneumatique Torrilhon (breveté s. g. d. g.) — Le touriste (breveté s. g. d. g.), cercles creux et pleins et tous articles pour la vélocipédie — Vètements civils et militaires indécomposables, tabliers de cheval, couvertures, nolletières, houzeaux, tubes, etc., etc.

S'adresser MAISON MDDÈLE, 7, Avenue de France, Tunis, seule dépositaire nour la Tunisie.

Cabinet Dentaire

20, rue d'Angleterre - TUNIS

Ouvert tous les jours, de 8 à 11 h. du matin et de 1 à 5 h. du soir Les dimanches et jours fériés par rendez-vous

V. PETIT, chirurgien-dentiste ex-opérateur de la Société dentaire de Paris

Extraction simple....Fr. 2 Obturation émail..Fr. 3 et 5
Extraction sans douleur... 5 — platine et argent 3 et 5 Extraction sans douleur. 5 — platine et argent 3 et 5 Nettoyage de bouche. 3 et 5 Aurification.....de 8 à 25

Appareils partiels ou complets, dents américaines et anglaises 6 fr. la dent Dents sur or.....Fr. 15 Dents à pivot or, sans pla-

que ni chochet....Fr. 12 Redressement....de 25 à 50 Réparation d'appareils. 5 et 6 Tous mes appareils dentaires et obturations sont exécutés

avec des matières premières de même fabrication et de même valeur que celles universellement employées par tous les den-

Tous mes travaux sont garantis et défient toute concurrence

GDE EPICERIE ORIENTALE

GROS ET DETAIL — Rue d'Italie, 24 et 26 — Maison fondée en 1881

Aimé EYRIES

Denrées coloniales, Conserves alimentaires françaises et anglaises, Vins fins, Spiritueux iqueurs fines de marque. Arrivages par tous les courriers de Beurres, Fromages et Charcuterie.

Demander le Catalogue

TERIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux et Ciments, Briques, Tuiles, Carreaux, etc.

entrepositaire

Représentant de la Société FREYDIER, GOUY et C., de Cruas, bassin du Teil (Ardèche)

Chaux éminemment hydraulique, Ciment Portland de Grapper Entrepôts et bureaux : 54, avenue de la Marine, TUNIS



Cie Française d'Assurance sur la Vie et contre l'Incendie SIÈGE SOCIAL : PARIS, 16, rue Lepeletier

sous le contrôle de l'Etat

VIE. -- Assurances en cas de décès. -- Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de survie. - Nues propriétés, etc.

INCENDIE. - Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. -- Assurances coutre la foudre et les appareils à vapeur. -- Contre le recours des locataires. --Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.

La Compagnie LE MONDE opère à primes fixes. Elle assure conjointement les propriétaires et les locataires à une prime inférieure à celle applicable à chacun séparément; la Compagnie affranchit de toute responsabilité les familles et les domestiques des assurés.

Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées ar le Crédit Foncier de France. S'adresser, pour tous renseignements, à M.G. ATTIA, agen général et inspecteur de la Compagnie, Tunis, 25, avenue de Paris,

Grande Boulangerie et Pâtisserie Anglaise

24, rue d'Italie

ET GRANDE BOULANGERIE VIENNOISE

3, boulevard de Paris — TUNIS
Spécialité de pain viennois. — Brioches — Croissants — Petits
pains pour thé et café — Bonbons — Gateaux — Tartes — Desserts,

Pains de luxe et de ménage — Spécialité de pains anglais — Biscuits - thes fins - Vins fins et liqueurs de premier choix - Petits fours — Fournitures pour soirées — Baptêmes — Mariages et

VINS DEFRANCE & DETUNISIE

Rhum Sainte-Lucie Eaux-de-vie fines de marc et de vin

René DELARUE 14, rue d'Espagne, Tunis

PHARMACIE LYONNAISE

TUNIS - 12, rue d'Italie, 12 - IUNIS

ROSSET-BRESSAND, pharmacien VIN TONIQUE DES SUFFETES

a la Kola, Coca, Phosphate de Chaux DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES DES SUFFÈTTES

Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au publis après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitementpar excellence de 3 toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique, d'emploi certin, pour brûlures et plaies excès, infiammations de la bouche.

Eaux minérales purgatives, gros et détail Lotion végétale pour la conservation de la chevelure Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour du

TUNIS. - 20, rue d'Italie, 20. - TUNIS LE MAGASIN DE L'ETOILE D'OR

offre un choix considérable d'articles de bijouterie tels que alliances bagues bracelets boucles-doreilles chaines de montre, colliers, médailles, médaillons, épingles de cravates, etc etc tous ses articles sont en or controlé 18 karats. Articles en argent premier titre bracelets bagues, bourses, rond de serviettes, pince à sucre, etc etc.

La maison recommande principalement son choix de haute ntaisie en émail article de la dernière création.

National d'Escompte de Société anonyme au capital de 100 millions de fr. entièrement versés

AGENCE DE TUNIS

Sous-Agences à Sousse et à Sfax, Bureau à Gabes

Th. PROUST o. *, Directeur des Agences en Tunisie

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur muchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dérôts de titres so us criptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc. DÉPOTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES

A vue, 2 %. - à 2 ans, 2 1/2 %. - à 3 ans, 3 %. - à 4 ans. 3 1/2 %.

LOCATION DE COFFRES-FORTS Des costres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde de

valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc. Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande séc 1rité contre le risque du vol et d'incendie

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Société anonyme. Capital: 30 millions

Succursale de Tunis: 8, rue Es-Sadikia

Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit. Dépôts à vue et à échéance fixe: à vue, 2.%, 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS — SERVICES A GRANDE VITESSE Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille

| Light | Bendomaare marselle | Lundi | midi |
| Arrivée à Tunis | Mardi | 7 h. 30 so |
| Départ de Tunis | Mercredi | 4 h. soir. |
| Arrivée à Síax | Jeudi | 10 h. matin |
| Départ de Síax | Jeudi | 3 h. soir. |
| Arrivée à Sousse | Vendredi | 2 h. matin |
| Départ de Sousse | Vendredi | 2 h. matin |
| Départ de Sousse | Vendredi | 9 h. soir. |
| Départ de Tunis | Vendredi | 9 h. soir. |
| Départ de Tunis | Samedi | midi |
| Départ de Tunis | Samedi | midi |
| Arrivée à Marseille | Dimanche | 8 h. soir. |
| Arrivée à Marseille | Dimanche | 8 h. soir. |
| Arrivée à Marseille | Dimanche | 8 h. soir. |
| Arrivée à Marseille | Dimanche | 8 h. soir. |
| Arrivée à Marseille | Dimanche | 8 h. soir. | 3 h. soir. 2 h. matin. Ligne hebdomadaire Marseille-Bizerte-Tunis-Malte-Tunis-Bizerte-Marseille

Départ de Marseille........................le Vendredi midi.
Samedi 8 h. 30 soir. minuit. 4 h. matin. Départ de Bizerte. Samedl
Artivée à Tunis. Dimanche
Départ de Tunis pour Malte. Dimanche
Artivée à Malte. Lundi
Départ de Malte pour Tunis. Lundi
Artivée à Tunis. Mardi
Départ de Tunis pour Bizerte Mercredi
Artivée à Bizerte Mercredi
Départ de Bizerte pour Marseille Mercredi
Artivée à Marseille. Vendredi

DE NAVIGATION

C10 TOUACHE -- Service postal français -- Agence de Tunis Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie et la Tunisie,

la Tripolitaine et le Maroc rt de passagers, de dépéches et de marchandise ARRIVEE DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 3 h. 15 matin.

DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès,

Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse), tous les dimanches à 8 h. 30 matin. A MARSEILLE, tous les mercredis, à 3 h. 45 matin.
DÉPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à midi.

DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à midi 30. DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Sfax,

Gabès, Djerba, Tripoli), tous les samedis, à 4 h. du soir. La Cie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Londres, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, et de tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis 3, rue d'Allemagne.

L'Agent principal, J.-B. Pédelupt.